



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU  
CAMBRESIS**

**Première convocation en date du vingt-neuf avril deux mille vingt et un adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Le cinq mai deux mille vingt et un, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, en visio conférence, à 15h30, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

21 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (21) :

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Madame DEPREZ Marie-José, Clary</li><li>2. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois</li><li>3. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon</li><li>4. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain</li><li>5. Madame GAUTHIER, Lesdain, représente Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul</li><li>6. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien</li><li>7. Monsieur Bruno IVANEC, Fontaine Notre Dame</li><li>8. Madame Sylviane MAROUZE, Romeries</li><li>9. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles</li><li>10. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes</li><li>11. Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis</li><li>12. Madame LAMOURET Fernande, Flesquières</li><li>13. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>14. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières</li><li>15. Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry</li><li>16. Monsieur Henri QUONIOU, Saint Souplet</li><li>17. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay</li><li>18. Madame RICHOMME Liliane, Caudry</li><li>19. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle</li><li>20. Laurence SAYDON, Cambrai</li><li>21. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays</li></ol> |
|---|--|

Président EPCI

- Monsieur SAGNIEZ, Solesmes

Membres excusés

*Membres du Bureau*

Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert  
Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry  
Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque  
Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt

Monsieur DUEZ, Villers en Cauchies  
Monsieur COQUELLE Guy, Proville  
Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac

*Présidents des EPCI*

Monsieur Serge SIMEON, Le Cateau Cambresis  
Monsieur VILLAIN, Cambrai

**Objet : Création d'un emploi non permanent dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'animation en faveur de la plantation de haies et arbres champêtres sur le parcellaire agricole des Hauts-de-France**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-II ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour mener à bien une opération identifiée à savoir la poursuite du travail d'accompagnement des territoires, l'animation en faveur de la plantation de haies et arbres champêtres sur le parcellaire agricole du Cambrésis.

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY expose au Bureau :

L'État, les agences de l'eau (Artois - Picardie et Seine - Normandie), avec le soutien technique de l'OFB et en partenariat avec la Région Hauts-de-France, s'associent au travers d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'amplifier l'implantation de haies et arbres champêtres au service des transitions agroécologiques et climatiques.

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intra-parcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique. Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer.

L'objectif du programme national "plantons des haies" est de parvenir à la plantation de 7000 km de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires, sur des surfaces agricoles, sur la période 2021-2022.

Le Pays du Cambrésis s'est positionné en tant que structure animatrice sur son territoire, afin de faire émerger des projets d'investissements d'implantation de haies et d'alignement d'arbres et proposer un accompagnement aux exploitants pour leurs travaux de plantation. Dans ce cadre, nous recrutons un chargé de missions Plantation qui aura pour missions d'animer ce dispositif.

Cet emploi non permanent est créé pour mener à bien une opération identifiée dans le cadre des objectifs de transition écologique, de protection de l'environnement et d'actions en faveur du climat.

Il s'agira de mener une animation cohérente avec les politiques régionales, notamment le plan agroécologie Hauts-de-France. Il s'agira également de coordonner les différents partenaires en région, et de participer à une dynamique de qualité et pertinente au regard des enjeux du territoire. Ce dernier aspect constitue un préalable indispensable au développement des plantations.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximum de 3 ans (36 mois).

Le contrat peut être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans.